

Pauvreté et développement durable

-Dans le cadre des objectifs du millénaire pour le développement-

Dr. TEMAR Toufik

Université de Mohamed Boudiaf, Msila -Algerie

temtoufik@yahoo.fr

Dr. YAGOUBI Mohammed

Université de Mohamed Boudiaf, Msila -Algerie

Moh_yagoubi@yahoo.fr

الفقر والتنمية المستدامة في إطار الأهداف الإنمائية للألفية-

د. محمد يعقوبي

جامعة محمد بوضياف، المسيلة - الجزائر

د. توفيق تمار

جامعة محمد بوضياف، المسيلة - الجزائر

Received: 2016

Accepted: 2016

Published: 2016

Résumé :

Les stratégies de développement préconisées depuis les années 1950, ont eu explicitement ou implicitement, pour objectif l'amélioration de la situation des plus démunis, les questions de pauvreté et d'inégalité demeurent toujours au cœur des préoccupations du développement.

Cet intérêt renouvelé pour la dimension sociale du développement est dû à un ensemble de facteurs parmi lesquels : la globalisation de la richesse s'accompagne d'une globalisation de la pauvreté ; la précarité relative du progrès social des PVD questionne les relations qui prévalent entre la croissance économique, la distribution des revenus et la pauvreté, enfin de fortes interactions prévalent entre la privation économique et la dégradation écologique.

Mots clés : Développement, Pauvreté, Inégalité, Croissance, Durable, Précarité, Privation, Écologique, Vulnérabilité, Environnement, Équité, Objectifs du Millénaire pour le développement.

ملخص:

إن الاستراتيجيات الإنمائية الموصى بها منذ الخمسينيات من القرن الماضي كانت، صراحة أو ضمنا، تهدف إلى تحسين حالة أفقر الناس، وإلى اليوم لا تزال قضايا الفقر وعدم المساواة في صميم الاهتمام الرئيسية للقضايا الإنمائية. ويرجع هذا الاهتمام المتجدد بالبعد الاجتماعي للتنمية إلى عدد من العوامل منها: عوالة الثروة المصحوبة بعوالة الفقر، فالمخاطر المرافقة للتقدم الاجتماعي في البلدان النامية تدعو إلى التساؤل حول العلاقة بين النمو الاقتصادي وتوزيع الدخل والفقر والتفاعلات القوية السائدة بين الحرمان الاقتصادي والتدهور الإيكولوجي.

الكلمات المفتاحية: التنمية، الفقر، عدم المساواة، النمو الاقتصادي، الاستدامة، الحرمان الاقتصادي، البيئة، المساواة، الأهداف الإنمائية للألفية.

Introduction :

Si les stratégies de développement préconisées depuis les années 1950, ont eu explicitement ou implicitement, pour objectif l'amélioration de la situation des plus démunis, les questions de pauvreté et d'inégalité demeurent toujours au cœur des préoccupations du développement.

Cet intérêt renouvelé pour la dimension sociale du développement – malgré les progrès de l'humanité réalisés au cours des 50 dernières années - est dû à un ensemble de facteurs parmi lesquels trois d'entre eux appellent une attention particulière: la globalisation de la richesse s'accompagne d'une globalisation de la

pauvreté; la précarité relative du progrès social des PVD questionne les relations qui prévalent entre la croissance économique, la distribution des revenus et la pauvreté. Enfin les fortes interactions qui prévalent entre la privation économique et la dégradation écologique.

La réduction de la pauvreté et des inégalités exige une vision à long terme du développement, susceptible de réduire durablement la vulnérabilité

1- La globalisation de la richesse s'accompagne d'une globalisation de la pauvreté :

Tout d'abord la globalisation de la richesse s'accompagne d'une globalisation de la pauvreté. La transition du monde actuel, caractérisée par la globalisation des marchés et la concurrence internationale accrue, met en évidence la coexistence des progrès matériels, et l'ampleur de la pauvreté et l'exclusion sociale- près de la moitié de la population mondiale vit avec moins de deux dollars (02\$) par jour- et la pauvreté humaine, mesurant les déficits dans les domaines essentiels de l'existence, touche au moins un tiers des pays en développement.

2- La précarité relative du progrès social :

Ensuite, la précarité du progrès social de maints pays en développement, qui s'inscrit, la plupart du temps, dans la cadre des orientations du " consensus de Washington", questionne les relations qui prévalent entre la croissance économique, la distribution des revenus et la pauvreté – substitution ou complémentarité entre la distribution et l'efficacité économique, fragilité de la courbe de Kuznets, possibilité d'une influence de l'inégalité initiale sur la croissance future, complexification et instabilité de la relation entre la croissance, l'inégalité et la pauvreté, émergence de " trappes de pauvreté " affaiblissant les chances d'un consensus quant à la divergence ou à la convergence des niveaux de vie internationaux.

3- Les interactions entre la privation économique et la dégradation écologique :

Enfin, de fortes interactions prévalent entre la privation économique et la dégradation écologique, bien que la nature des relations de causalité soit complexifiée par l'interférence d'un ensemble d'éléments – milieu, institutions, structures sociales, politiques, stratégies de survie, etc.

Quoiqu'il en soit, les fractures à l'origine de l'unification croissante du monde questionnent de plus en plus les chances de survie humaine dans un environnement planétaire fragilisé, et pourraient accentuer les relations synergiques entre la pauvreté, la population – doublement vers 2050 et la pressions exercées sur l'environnement.

4- Les leçons qu'inspire un tel contexte :

Parmi les leçons qu'inspire un tel contexte, deux d'entre elles paraissent primordiales – Premièrement, la lutte contre la pauvreté et les inégalités sociales implique une vision globale du développement (J.Stiglitz 1998) accordant une plus grande importance aux aspects institutionnels et culturels du développement – tout en demeurant attaché au contexte concurrentiel, à la stabilité macro-économique, à l'ouverture externe et à la fourniture de biens collectifs – et permettant la promotion et la synergie des principaux vecteurs de transformation globale de la société – individus, famille, communautés, systèmes productifs public et privé – autour des valeurs de propriété, de participation, de consensus et de capital social, apparaît féconde – tout en constituant une base de discussion; rôle de aspects distributifs du développement.

Deuxièmement, la réduction de la pauvreté et des inégalités exige une vision à long terme du développement, susceptible à la fois de réduire durablement la vulnérabilité des individus et des ménages, et d'intégrer la difficile question de l'équité inter – générationnelle.

Dans cette optique, l'idée de développement durable ou soutenable, propulsée par le rapport BRUNDT LAND- " Our commun futur", 1987- a contribué à enrichir la conceptualisation du développement et constitue un cadre opportun d'analyse de la pauvreté.

En effet, définir le développement durable comme " un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs", attire l'attention sur les implications à long terme du cheminement du développement aux niveaux environnemental, économique, social et politique. Par conséquent, il n'est pas déraisonnable de soutenir que l'élimination à long terme de la pauvreté suppose un processus de développement qui assure un transfert inter-générationnel approprié de toutes les formes de capital, physique, naturel, humain.

5- La dualité environnementale et pauvreté :

L'un des messages important du rapport BRUNDT LAND, relayé par la conférence de Rio en 1992 et réaffirmé par l'étude de la Royal Society- "To Ward Sustainable Consumption ",2000 -, est non seulement que

la croissance économique peut entraîner des conséquences dommageables et irréversibles pour l'environnement, mais également que le niveau de dégradation de ce dernier excédant certains seuils peut induire des états d'irréversibilité sociale, qui rendent quasiment impossible le retour à une situation normale: extrême pauvreté, exclusion sociale, etc. Par conséquent, une vision globale et à long terme du développement exige d'explorer les interactions entre l'évolution du stock de capital naturel et la pauvreté. Cette question apparaît actuellement opportune dans maints pays en développement pour deux raisons. D'une part, dans la majeure partie des pays les moins avancés, les deux tiers des pauvres sont localisés en milieu rural, et la spécificité des zones agro-écologiques est un déterminant important du niveau de vie. D'autre part, dans certains milieux ruraux, les potentialités de substitution du capital naturel aux autres formes de capital sont plus limitées.

6- Le développement durable et pauvreté :

Une autre contribution de l'étude BRUNDTLAND est l'idée d'obligation à l'égard des générations futures, ce qui conduit à conceptualiser le développement durable en termes de justice inter-générationnelle. De même, si la " pauvreté" au sein de chaque génération peut constituer une préoccupation majeure – " satisfaire les besoins du présent" – la force éthique du rapport BRUNDTLAND est de considérer qu'il est indissociable du souci d'équité inter-générationnelle. En réalité, la littérature sur le développement durable a peu contribué directement à l'analyse de la pauvreté, et demeure imprécise quant aux objectifs de la soutenabilité. En effet, alors que la durabilité est le plus souvent appréhendée par rapport à l'inégalité, il pourrait être opportun de substituer le concept de pauvreté à celui d'éthique, néanmoins, le problème de la forme de durabilité qui est recherchée demeure- s'agit il de la " consommation soutenable "évoquée, par exemple, par la Royal Society (2000) – préoccupation stratégique liée à la maximisation de la consommation soutenable – ou de la durabilité des " capacités " approche du développement humain durable, orientée sur le fonctionnement individuel et la valeur instrumentale de la consommation, le développement durable était " celui qui peut promouvoir les capacités des générations présentes sans compromettre l'accès aux capacités des générations futures"? Peut on mobiliser ici le concept de revenu soutenable déjà évoqué par J.R.Hicks en 1946 dans son ouvrage « valeur et capital »?

Au niveau individuel, l'accès au marché du travail constitue probablement un des éléments les plus efficaces pour combattre la pauvreté, la vulnérabilité et l'exclusion sociale, il est admis que le fonctionnement du marché du travail constitue un déterminant fondamental du bien être et d'un développement égalitaire. Cependant, le niveau des dotations en capital humain, technique, financier et social constitue un autre aspect de la réduction à long terme de la pauvreté.

Néanmoins, le moindre accès à l'éducation, à la santé et à l'environnement sanitaire réduit la productivité et le développement humain.

La pauvreté est aussi corrélée avec l'absence de terre ou la possession de terres improductives et l'absence de droits de propriété accroît l'insécurité de bien-être. Cette question a des connexions avec la durabilité de l'agriculture.

7- Les formes d'inégalité :

En se référant aux habituelles dimensions du développement humain; on peut considérer plusieurs formes d'inégalités. Elles correspondent à autant de domaines d'analyse du développement (PNUD 1997). Ainsi, on distingue les inégalités économiques des inégalités sociales et culturelles, les inégalités de pouvoir ou politiques, et il nous faut même parler d'inégalité d'éthique. Une telle classification tient compte des différentes dimensions de la pauvreté et permet d'établir un lien avec les inégalités correspondantes afin de voir dans quel mesure des politiques de lutte contre la pauvreté peuvent aussi maîtriser, sinon combattre les inégalités.

On reconnaît qu'il y'a traditionnellement trois formes d'inégalités économiques: l'inégalité monétaire, de conditions de vie et de potentialité. L'inégalité monétaire traduit les différences entre ménage, individus et groupes sociaux, en terme de revenu ou de consommation. Elle est mesurée par des indicateurs comme le coefficient de Gini, l'indicateur du Theil, la log – variance, etc... L'inégalité des conditions de vie renvoie aux différences dans les possibilités d'accéder aux services collectifs et de satisfaire des besoins considérés comme essentiels (alimentation, logement, santé, éducation, etc...). L'inégalité de potentialité traduit quant à elle, la différence dans les moyens disponibles : les équipements et les infrastructures, les actifs financiers,

l'état sanitaire et le niveau d'éducation (repris sous le terme de capital humain), la disponibilité en temps ("capital – temps"), l'adhésion à des réseaux sociaux (capital social), etc ...

Alors que les deux premières formes d'inégalité retracent la disparité dans l'accessibilité aux biens aux services, en termes de niveau de vie et de condition de vie, la troisième concerne les types des capitaux issus de l'accumulation et traduit donc une inégalité des chances. En effet, elle exprime une différence dans les acquis originels et le fait que les individus n'héritent pas des mêmes probabilités au départ pour réaliser leurs capacités et talents propres, une situation qui peut, à terme, entraîner une inégalité dans les résultats, on considère, par définition, que l'égalité des chances est réalisée si l'avenir d'un individu ne dépend plus de ses capacités économique, culturel ou social, mais ses seuls talents.

Notons de plus, l'importance d'une forme de capital particulier: le "capital temps" qui est à l'origine d'inégalité dans les relations de genre. En effet, il existe non seulement des rythmes chronobiologiques naturels différents pour les femmes et pour les hommes, mais ceux-ci se doublent d'allocations différentes de temps entre tâches domestiques et activités productives. Toutes les études statistiques confirment la grande difficulté que rencontrent les femmes pour allouer de manière optimale, au cours de leur cycle de vie, les périodes consacrées aux activités domestique, social, productif et de réalisation de soi (Locoh 1995).

On entend souvent parler "d'inégalités – criantes", en associant à ces inégalités des formes de pauvreté particulières. Certes, ceci présente l'avantage d'insister sur certains phénomènes inégalitaires qui sont devenus insupportables, à un moment donné, dans une société particulière. Mais cela traduit aussi une dimension normative qui détourne l'attention d'autres inégalités plus diffuses et plus profondes, d'ordre structurel, qui est pourtant à l'origine des inégalités jugées comme criantes.

En effet l'observation met en valeur une série d'inégalités, qui ne soit pas proprement économique mais qui sont tout aussi importantes car elles ont un fort effet sur ses dernières. Elles concernent les dimensions sociales et culturelles (comme par exemple toute forme d'exclusion sociale), les aspects politiques (notamment les inégalités de pouvoir) qui faut partir intégrante du phénomène inégalitaire.

On constate, que les inégalités contribuent font l'émergence des formes équivalentes de la pauvreté. En effet, c'est à travers la présence de situation inégalitaire à l'origine, et qui se maintiennent dans le temps, que la pauvreté peut faire son apparition. Les inégalités engendrent des contraintes qui limitent la capacité individuelle des hommes et des femmes à tout mettre en œuvre pour éviter la pauvreté. C'est la logique de ces mécanismes qui, liés aux différentes formes d'inégalités, favorisent l'entrée et le maintien dans la pauvreté. Essayons maintenant d'examiner les différentes formes que peut prendre la pauvreté.

8- Les différentes dimensions de la pauvreté:

La pauvreté est généralement considérée comme un phénomène comportant plusieurs dimensions (Banque mondiale 2000). La dimension économique est la plus fréquemment prise en compte. Comme pour les inégalités, elle est reconnue par les trois formes: elle peut-être essentiellement monétaire ou traduite par des conditions de vie précaires ou des potentialités réduites.

La pauvreté "monétaire", dite aussi "revenu", résulte d'une insuffisance de ressource engendrant une faible consommation. Elle traduit donc un certain niveau de vie. Sa mesure se réfère soit au revenu, soit à la consommation, plus stable que le revenu. On compare cette mesure à un seuil de pauvreté, au-dessous duquel on est considéré comme pauvre. Un seuil dont la détermination fait appel à des méthodologies relativement complexes: panier minimal de biens indispensables à la survie, valorisation de ce panier aux prix du marché, utilisation d'indices de prix par régions pour raisonner en parité de pouvoir d'achat et d'échelles d'équivalence adulte pour comparer des ménages de structures différentes. C'est à partir de la détermination de ce seuil que l'on comptabilisé le nombre des pauvres (Banque mondiale 1990).

La "pauvreté" des conditions de vie "ou" pauvreté d'existence" se manifeste par l'impossibilité de satisfaire aux besoins essentiels. Il s'agit d'une pauvreté qui traduit une situation de manque dans les domaines relatifs à l'alimentation (déséquilibre nutritionnel), à la santé (non accès aux soins primaires), à l'éducation (non scolarisation), au logement, etc.

On peut donc dire qu'il s'agit d'une vision plus qualitative de la pauvreté mesurée par une panoplie d'indicateurs qui évaluent soit l'accès aux biens et services correspondants (par exemple, taux de consultation médicale, ou taux de scolarisation) soit le résultat de cet accès (taux de malnutrition, taux de mortalité infantile, etc).

La " pauvreté de potentialités " traduit le fait que l'on n'a pu disposer des moyens dont la mobilisation aurait permis de se soustraire à la pauvreté, de vivre correctement et de mettre en valeur ses propres capacités. Elle retrace l'absence de capital de différentes formes capital physique (terres, équipements) ou financier (actifs financiers, crédits), mais aussi capital humain (niveau d'instruction et de santé facilitant l'accès à un emploi ou une activité) et capital social (état des relations sociales permettant l'accès à un revenu).

La pauvreté se manifeste donc de plusieurs manières: tantôt par une insuffisance de ressources, tantôt par un manque dans la satisfaction de certains besoins essentiels, tantôt par une incapacité à réaliser son propre potentiel (Aho, Lariviere et Martin 1998). Or ces différentes dimensions se complètent et peuvent s'enchaîner dans le temps, comme le montre l'exemple du ménage qui se voit obligé de retirer ses enfants de l'école en raison de la baisse de son revenu. La pauvreté monétaire résultant de cette baisse de revenu entraîne la non scolarisation des enfants et donc une pauvreté de conditions de vie. De plus, l'arrêt dans l'accumulation du capital éducatif entraîne, pour ces enfants, une pauvreté de potentialités qui se manifesterà à terme et conduira, à travers un cycle intergénérationnel, à une aggravation de la pauvreté monétaire. Le fait de ne pas disposer d'un capital humain adéquat leur rendra l'accès plus difficile au marché du travail, formel ou informel, et donc à l'obtention d'un revenu permanent. On retrouve dans cette logique une expression du cercle vicieux de la pauvreté.

Parallèlement à ces trois formes économiques de la pauvreté, d'autres dimensions, non économiques, sont aussi quotidiennement vécues par les individus. Elles s'intègrent dans le concept général de pauvretés humaines (PNUD 1997).

Il s'agit des dimensions sociales de la pauvreté (comme, par exemple, la solitude ou l'exclusion résultant du relâchement des liens sociaux), des dimensions culturelles (reconnaissance insuffisante d'une identité ou de modes d'expression propres), mais aussi des dimensions politiques (absence de pouvoir de décision et même éthiques (situation de violence et refus de certaines valeurs de partage ou de dialogue). Toutes ces dimensions retracent, à travers les formes de pauvreté correspondantes, des situations auxquelles les pauvres peuvent être régulièrement confrontés.

9- Des actions coordonnées contre la pauvreté et pour le développement :

A tous égards, l'année 2005 apparaît comme l'année cruciale pour le développement. Cinq ans après l'adoption en 2000, par 189 chefs d'Etat, de la " déclaration du millénaire " avalisant les " objectifs du millénaire pour le développement " (OMD), un premier rapport d'étape quinquennal vient d'être présenté par le responsable du projet OMD des Nations Unies, l'économiste américain de l'Université de Columbia, JEFFREY SACHS. Le constat du rapport d'étape est clair: les évolutions positives enregistrées dans de nombreux pays asiatiques vont de pair avec une absence quasi-totale de progrès dans les pays les plus pauvres, en particulier ceux de l'Afrique subsaharienne. A Davos, JEFFREY SACHS rendait compte ainsi de la terrible relation: " Il n'y a pas de cash en Afrique. Je me suis rendu dans un village du Kenya occidental où la situation est épouvantable. Il y'a la Malaria, l'eau est turbide; les gens n'ont absolument aucun argent, ils n'apportent pas de nourriture au marché car ils ne dégagent aucun excédent; ils n'ont aucun moyen de transport, pas de médecin. Ce qu'il faut, c'est un camion, des engrais, apporter l'électricité, acheter un frigo.

Bref, permettre aux gens de produire chacun 30 tonnes par an. Il faut soigner la Malaria, apporter des moustiquaires. Pour cela, un investissement de 65 dollars par tête est nécessaire contre 02 dollars actuellement. Le monde du développement est un monde virtuel ".

Il faut dire que, malgré les généreux engagements pris lors du sommet sur le financement du développement à Monterrey, au Mexique, en 2002, les pays riches se montrent toujours avares de leurs deniers. Certes les aides ont augmenté. L'aide des pays membres de l'OCDE est passé de 51 milliards de dollars en 2001 à 68 milliards en 2004. Mais les 120 milliards de dollars nécessaires pour la réalisation des OMD en 2015 sont encore un objectif lointain et incertain.

Seuls cinq pays consacrent plus de 0.7 % de leur PIB à l'aide au développement (Suède, Norvège, Danemark; Pays Bas et Luxembourg) sur 22 pays. Evidemment, les Etats-Unis ne sont même pas encore engagés sur l'objectif de 0.7% du PIB. Ils en sont actuellement à 0.15%.

Il faut noter que les objectifs du millénaire pour développement constituent une conception radicalement nouvelle de l'aide. Les pays se sont entendus sur une série d'objectifs concrets et mesurables.

Pour la première fois, la communauté internationale part d'un niveau de développement souhaité pour définir le niveau d'aide nécessaire, indépendamment des capacités et d'absorption de l'aide des pays qui vont en bénéficier. Il n'est donc plus question d'investissement mais bien de transferts des pays riches vers le pays pauvres.

Tableau : les priorités pour le monde

Éradiquer la pauvreté et la faim	44 %
Lancer une aide globale pour aider les plus démunis	12%
Protéger l'environnement	10%
Lutter contre le SIDA	10%
Développer l'éducation primaire	10%
Réduire la mortalité infantile	04%
Autres	08%

Source: Gallup International Association, Voice of the People survey 2006, p162.

Le sondage effectué par GALLUP INTERNATIONAL¹ en 2005, auprès de 50.000 personnes dans 60 pays illustre bien les priorités pour le monde pour assurer un développement durable. En trouve que les questions liées à la pauvreté sont en tête de liste, avec 56% (Éradiquer la pauvreté et la faim 44% et Lancer une aide globale pour aider les plus démunis 12%), suivi par la protection de l'environnement 10%.

Les huit objectifs du millénaire :

Adoptés en 2000 et relancé en 2005, les huit objectifs du millénaire pour le développement doivent être réalisés en vingt cinq ans sur la période 1990-2015:

- 1- Réduire de moitié la population vivant avec moins de 1 dollar par jour et celle souffrant de la faim.
- 2- Assurer l'enseignement primaire pour tous.
- 3- Promouvoir l'égalité des sexes dans l'enseignement.
- 4- Réduire des deux tiers la mortalité infantile.
- 5- Réduire des trois quarts la mortalité infantile.
- 6- Inverser la propagation du SIDA, du paludisme et d'autres grandes maladies
- 7- Assurer un environnement durable (inverser la déperdition des ressources, réduire de moitié la population n'ayant pas accès à l'eau ...)
- 8- Créer un partenariat mondial pour le développement (commerce, dettes, emplois, médicaments, nouvelles technologies).

Les objectifs du millénaire après 2015 :

Le 25 septembre 2015, les pays ont eu la possibilité d'adopter un nouvel ensemble d'objectifs de développement durable pour éradiquer la pauvreté, protéger la planète et garantir la prospérité pour tous dans le cadre d'un nouvel agenda de développement durable. Chaque objectif a des cibles spécifiques à atteindre dans les 15 prochaines années.

Les 17 objectifs de développement durable et leurs 169 cibles (sous-objectifs) forment la clé de voûte de l'Agenda 2030. Ils tiennent compte équitablement de la dimension économique, de la dimension sociale et de la dimension environnementale du développement durable et intègrent pour la première fois l'éradication de la pauvreté et le développement durable dans un dispositif commun.

Les 17 objectifs de développement durable :

- 1- Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde ;
- 2- Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable ;
- 3- Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge ;
- 4- Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie ;
- 5- Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles ;

¹ GALLUP INTERNATIONAL est une association d'organisations de sondage enregistrée à Zurich, en Suisse.

- 6- Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau ;
- 7- Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable ;
- 8- Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous ;
- 9- Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation ;
- 10- Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre ;
- 11- Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables ;
- 12- Établir des modes de consommation et de production durables ;
- 13- Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions ;
- 14- Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable ;
- 15- Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres ;
- 16- Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable ;
- 17- Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser.

Conclusion:

Lutter contre la pauvreté économique est en général plus simple à partir du moment où l'on s'appuie sur les trois formes classiques de potentialités, de conditions de vie et d'aspect monétaire du niveau de vie. Le fait de s'attaquer à la pauvreté des potentialités contribue, par répercussion, à améliorer les conditions de vie et le niveau de vie, aussi préfère-t-on mettre l'accent, en premier lieu, sur l'accroissement des potentialités. En ce sens, l'accroissement de toute forme de capital est fondamental: le capital physique en facilitant l'accès à la terre et aux infrastructures et équipements; le capital financier par l'action de crédit (par exemple, le microcrédit solidaire) et la constitution d'une épargne; en assurant la sécurité alimentaire; enfin, le capital social (par l'information, le rattachement à des réseaux, l'amélioration des relations verticales, etc.).

C'est à travers ce type d'actions qui combat la pauvreté de potentialités, source de l'inégalité des chances, que l'on peut lutter le mieux contre les risques de pauvreté à long terme. En effet, les autres formes de pauvreté, de conditions de vie ou monétaire, qui s'en déduisent en recueilleront les bénéfices. Cela n'empêche pas de chercher à court terme, à améliorer les conditions de vie, en facilitant l'accès à une amélioration équilibrée, à la santé et à l'éducation, à l'habitat, aux transports, etc, ceci afin d'accélérer l'accumulation humaine et sa transmission aux enfants.

Parallèlement, il faut veiller au maintien du niveau de vie et donc permettre des revenus réguliers, soit par l'accès à un emploi soit par la fourniture des moyens pour créer sa propre activité rémunératrice (capital financier ou matériels, gain de temps, etc.)

Face aux situations d'extrême pauvreté, c'est encore la mise en place de filets de sécurité, comme les travaux à haute intensité de main d'œuvre, la distribution de vivres et les aides financières qui répondent le mieux aux besoins.

Les efforts menés au cours des dernières décennies pour lutter contre la pauvreté ont apporté de nettes améliorations dans bien des domaines qui ont un lien avec les différentes formes de pauvreté. Et les femmes ont été parmi les premières à bénéficier de ces améliorations. La mortalité maternelle et la mortalité infantile ont fortement baissé, la sécurité alimentaire est mieux assurée, l'alphabétisation et la scolarisation primaire se sont fortement améliorées.

Il n'en demeure pas moins que beaucoup de choses restent à faire. En fait, la route semble encore longue pour qu'au niveau de l'humanité les inégalités soient repérées, puis combattues, dans leur totalité, afin d'éviter que des catégories sociales soient maintenues dans la pauvreté et qu'elles transmettent, par effet intergénérationnel, cette pauvreté sur le long terme.

Références:

- Aho G., Lariviere S. et Martin F., 1998, "Manuel d'analyse de la pauvreté". Application au Bénin, PNUD, Université National du Bénin, Université Laval, Québec.
- Banque mondiale, 2000, "Attacking poverty: World development Report 2000", Washington, mimeo, 287p.
- Banque mondiale, 1990, "La pauvreté", Rapport sur le développement dans le monde, Washington, 287p.
- Charmes J., 1999, "Informal sector, poverty and gender: A Review of Empirical Evidence", Background paper for the world development report 2001, World bank, memo, 40p.
- Gallup International Association, Voice of the People survey 2006, 186p.
- Lariviere S. et Martin F. (eds), 1999, "Approches économiques de lutte contre la pauvreté", Université Laval, CECI, Tescsol, Québec, 340P.
- Locoh Th, Labourie- Racapé A., Tichic C., 1996, "Genre et développement: des pistes à suivre", Document et manuels du CEPED n5, 154p.
- Locoh Th., 1995, "femmes Africaines, population et qualité de la vie", Dossier du CEPED n31, Paris, 48p.
- OIT (Organisation Internationale du Travail), 1995, Into Entitlements, Genève, 70p.
- ODHD (Observatoire Du Développement Humain Durable), 1999, "Croissance, Equité et pauvreté, Rapport national sur le développement humain durable", PNUD et Banque mondiale, Bamako, 108p.
- Pease A., et B., 1999, "Pourquoi les hommes n'écoutent jamais rien et les femmes ne savent pas lire les cartes routières", Editions Générales first, Paris, 427p.
- PNUD (Programme des Nations unies Pour le Développement), 1997, Rapport mondial sur le développement humain 1997: Le développement humain au service de l'éradication de la pauvreté, Economica, Paris, 268p.
- <http://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/>